

# Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 23 AU 29 AOÛT 2025

**le journal  
de montréal**

## CES ÉCOLES LES ONT ABOLIS OU LIMITÉS

Réduire la quantité de devoirs sans affecter la réussite des élèves au primaire, c'est possible. Trois écoles qui ont pris ce virage il y a 2, 11 ou 14 ans en sont la preuve, puisqu'elles ne sont pas revenues en arrière... à quelques ajustements près.

Unaniment pour

ÉCOLE DE LA PASSERELLE

VAL-DES-SOURCES, ESTRIE

■ Milieu : très défavorisé

■ Virage : 2011

Les enseignants d'une des premières écoles à s'être débarrassées des devoirs à la maison sont plus que jamais convaincus qu'il s'agit de la meilleure solution pour leurs élèves.

Dans cette école, les jeunes ne rapportent ni devoirs ni leçons dans leur sac à dos.

Les exercices, mots de vocabulaire et tables de multiplication sont appris et révisés en classe.

Ainsi, l'enseignant peut tout de suite intervenir si l'élève prend un mauvais pli.

La seule activité qui est encore requise des élèves à l'extérieur : la lecture. « C'est ça, le nerf de la guerre », rappelle le directeur Vincent Pilotto.

Et encore, certaines périodes de lecture sont intégrées en classe. « Il n'y a pas de retour en arrière possible dans notre milieu », déclare M. Pilotto.

Il n'était pas lui-même présent au moment du virage, il y a 14 ans. Il a donc sondé son personnel sur le sujet.

La réponse est unanime : 100 % des profs sont favorables au maintien de cette formule. Pour ceux qui étaient déjà là au moment de l'abolition, 80 % ont vu une évolution positive depuis. Il faut dire que le virage sans devoirs s'est aussi accompagné d'une myriade de changements et de mesures d'aide dès 2015, nuance le directeur. Depuis, les résultats des élèves sont en hausse. Une chose est sûre : l'abolition des devoirs n'a pas nui, croit M. Pilotto.

**Vingt minutes maximum**

COLLÈGE SAINTAMBROISE

SAINT-AMBROISE, SAGUENAY

■ Milieu : rural et défavorisé

■ Virage : 2014

« Des enfants se retrouvaient en conflit de loyauté entre faire son devoir pour faire plaisir à son prof et [aider] son parent », rapporte Denise Gagnon, directrice du Collège Saint-Ambroise.

Pour les élèves de cette école publique située en milieu agricole, le temps des devoirs à la maison tombait souvent en même temps que les activités aux champs ou à l'étable.

« J'ai aussi des familles nombreuses, ça peut aller à 5 ou 6 enfants. Ce n'est pas évident comme logistique », note Mme Gagnon.

L'école a donc décidé d'abolir toutes formes de devoirs à la maison en 2014, avant d'ajuster sa formule deux ans plus tard, explique-t-elle.

Aujourd'hui, les élèves peuvent rapporter des leçons à la maison, comme la révision des homophones ou des tables en mathématique. « C'est de l'étude, au fond. »

Seuls les élèves de 5e et 6e ont des devoirs au sens strict du terme, comme des travaux ou des feuilles à remplir à la maison.

Le but : s'entraîner en vue du secondaire. Cette raison de donner des devoirs au primaire est toutefois controversée (à lire date X).

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de devoirs ou de leçons, le temps consacré ne devrait pas dépasser 15 à 20 minutes, assure Mme Gagnon.

« Il y en a qui fileraient ça pendant 1 h 30... Ça ne donne rien ! », s'exclame-t-elle.

**«Onveut qu'ils jouent à l'extérieur »**

ÉCOLE DE L'ESTRAN RIMOUSKI, BAS-SAINT-LAURENT

■ Milieu : favorisé et diversifié

■ Virage : 2023

« C'est exigeant, passer cinq heures sur les bancs d'école, surtout pour ceux qui ont des difficultés », rappelle Julie Lebrun-Whittom, directrice de l'école de l'Estran, qui a aboli les devoirs depuis deux ans.

« On dit aux parents en début d'année : on veut qu'ils prennent ce temps-là en famille, qu'ils jouent à l'extérieur », explique-t-elle.

Dans cette école, tous les exercices et leçons sont faits en classe. Seul un temps de lecture est encore exigé à la maison. Dès 2022, certaines classes ont essayé cette formule, qui a ensuite été généralisée en 2023. Le changement est trop récent pour en mesurer les retombées,

mais les premiers échos sont positifs, estime la directrice. Elle était elle-même enseignante au moment du virage. Dans sa propre classe, elle a rapidement vu la différence, particulièrement en histoire.

« Il me restait un seul élève parfois en échec, alors qu'avant plusieurs l'étaient », témoigne Mme Lebrun-Whittom.

Comment expliquer cet effet ? En faisant tout en classe, les acquis sont mieux consolidés. Elle pouvait s'assurer que tous les jeunes étaient exposés de façon plus quotidienne aux notions révisées.

À long terme, le temps investi en classe finit par rapporter, explique-t-elle.

Le seul ajustement que l'école a dû faire, c'est de préciser les attentes.

Par exemple, les devoirs et leçons ont beau n'être pas « obligatoires », ils ne sont toutefois pas « interdits ». Un parent qui jugerait que son enfant a besoin de réviser telle ou telle notion peut très bien le faire, indique-t-elle.

**le journal  
de montréal**

## Une rentrée sans devoirs

La plupart des écoles qui ont pris ce virage assurent qu'elles ne reviendraient pas en arrière

DOMINIQUE SCALI Le Journal de Montréal

Fini, les parents qui doivent négocier avec leur enfant épuisé, en pleine préparation du souper. Fini, les profs qui courent après des cahiers vides. Dans de nombreuses écoles et classes primaires du Québec, les devoirs à faire à la maison sont maintenant limités ou inexistant, une idée qui gagne des adeptes. Votre enfant fera-t-il partie des jeunes aux soirées allégées cette année ?

« Souvent, ça finissait par des pleurs, tellement il était fatigué », dit Thierry Mercier à propos de l'époque où il devait passer une heure par soir à accompagner son fils, Émile, à faire ses devoirs.

L'an passé, ce scénario ne s'est pas produit. Émile a eu la chance d'être dans une classe de 5e année de Sherbrooke où le travail rapporté à la maison était rarissime.

Résultat : il n'a jamais été aussi reposé en revenant de l'école. Et il n'a jamais lu autant de livres.

Quand l'enseignant David Bessette a décidé de tout repenser pour libérer ses élèves des devoirs, il y a une douzaine d'années, il était alors un oiseau rare.

Aujourd'hui, la majorité de ses collègues n'en donnent plus vraiment, remarque-t-il. Bien qu'impossible de chiffrer le nombre exact d'écoles ou de classes qui ont adhéré à ce genre de mesure, plusieurs intervenants interrogés soutiennent que l'idée d'abolir ou de revoir les devoirs au primaire gagne en popularité.

Le Journal a contacté sept établissements primaires qui ont décidé officiellement d'encadrer la quantité et le type de devoirs donnés entre 2011 et 2023. Depuis, tous ont maintenu leur formule, à peu de choses près.

En fait, les devoirs n'ont pas magiquement disparu de ces écoles. C'est plutôt qu'ils sont intégrés dans la routine de classe, en présence de l'enseignant.

PIONNIER

L'école de la Passerelle fait partie des pionniers de cette vague, qui a commencé dans les années 2010.

Les devoirs étaient souvent le dernier des soucis pour les parents de cette école située en milieu hautement

défavorisé à Val-des-Sources (anciennement Asbestos), explique le directeur Vincent Pilotto.

Quatorze ans après ce virage, rien ne laisse croire que les jeunes ont perdu au change.

« Les élèves qui sortent de chez nous, au secondaire, ils sont dans la moyenne. Ils ne sont pas moins bons qu'ailleurs », note M. Pilotto.

L'idée a tellement fait son chemin que dans les groupes de discussion, on répète souvent que les devoirs sont « inutiles » au primaire.

Ce n'est pas tout à fait ce que dit la science. Certains devoirs peuvent être bénéfiques, à condition de répondre à des critères de qualité (à lire date X).

Or, les parents interrogés dans le cadre de ce dossier racontent avoir souvent observé des devoirs trop longs, trop difficiles ou pas très clairs.

Surchargés par la routine du soir, plusieurs avouent avoir lâché prise ou décidé de les refuser haut et fort (à lire date Y).

UTILES OU PAS ?

De leur côté, des enseignants en ont assez de courir après des exercices qui ne sont finalement faits que par une minorité de jeunes... qui sont souvent les plus forts du groupe.

« On ne fait que creuser l'écart [...] Les élèves qui auraient le plus besoin de faire des devoirs, ils ne les font pas. On rate la cible », croit David Bessette (à lire date Z).

Mais à la base, il faudrait s'entendre sur ce qu'on veut dire par « devoir ».

« On voit en ce moment une multiplication silencieuse des "traces d'étude", "preuves d'études" et autres "préparations" », observe Geneviève Carpentier, professeure d'éducation à l'Université de Montréal.

Autrement dit, « il y a des enseignants qui disent ne donner aucun devoir, mais qui en réalité en donnent ».

## Éducation

# Cellulaire interdit: les écoles de l'Estrie misent sur la sensibilisation

Par Marie-Christine Bouchard, équipe d'enquête

Les écoles secondaires de l'Estrie n'amorceront pas l'année scolaire en mode répression face à la nouvelle interdiction du téléphone cellulaire: place à la sensibilisation et à l'éducation.

«Le cellulaire en classe, chez nous, n'a jamais été permis. La coche de plus, c'est l'interdiction pendant les périodes de transition. Nous allons donc commencer l'année scolaire en mode sensibilisation et éducation», précise Martial Gaudreau, directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

**Un défi important attend les directions: occuper les jeunes pendant les périodes de transition, alors que l'usage du cellulaire ne sera plus toléré. Comme c'était le cas avant que les cellulaires occupent autant de place.**

«Quand les jeunes sont sur leurs cells, c'est sûr qu'ils ne dérangent pas», dit M. Gaudreau, pince sans rire.

«Là, c'est notre devoir de les occuper, comme on le faisait avant, comme on le fait toujours», souligne-t-il.

Selon lui, la mesure est plutôt bien accueillie. «Autour de moi, j'entends même des jeunes dire qu'ils sont contents, qu'ils vont enfin pouvoir se parler pour vrai à la place publique de leur école secondaire, au lieu que chacun soit derrière son écran», rapporte-t-il.

M. Gaudreau croit que les activités parascolaires, comme les sports intramuros, pourraient regagner en popularité.

Même son de cloche du côté du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS). «Les élèves devront ranger leur cellulaire au casier dès le premier cours, jusqu'à la fin de la dernière période», explique Donald Landry, directeur des services du secrétariat général et des communications.

«C'est certain que les écoles vont tenter de revoir un peu l'offre. On ne parle pas nécessairement d'activités collectives dans le gymnase avec 30 ou 40 élèves, mais est-ce qu'on peut organiser des midis de jeux de société, des clubs de lecture, de l'improvisation? Est-ce qu'il y a

moyen de mettre en place des stratégies ou des activités qui permettent à des jeunes d'échanger, de socialiser, d'occuper leur temps... sans nécessairement que ça demande beaucoup de ressources adultes», soutient M. Landry.

Au Centre de services scolaire des Sommets, on sera aussi prêts à interdire les cellulaires dès le 3 septembre, quand les centres de services recevront la version officielle du projet de loi. À la rentrée, «on sera donc en mode sensibilisation et éducation», souligne la directrice générale Lisa Rodrigue.

Elle précise que chaque établissement devra revoir son code de vie cet automne, en concertation avec son conseil d'établissement, pour définir ses propres sanctions en cas de non-respect de la règle.

Les règles sont uniformes, mais leur application peut varier d'une école à l'autre «selon la culture et la dynamique de chacune», nuance Donald Landry.

Il ajoute que la mesure est vue favorablement par la communauté éducative. «On n'a pas entendu d'experts la critiquer. Au contraire, plusieurs estiment qu'une certaine déconnexion va favoriser la socialisation», ajoute-t-il.

Les élèves ne seront pas invités à sortir du terrain des écoles pour profiter de leur cellulaire sur l'heure du repas. «Mais ça, on ne pourra pas l'interdire», souligne M. Landry.

Le CSSRS a publié une page d'information destinée aux parents sur son site internet.

### Le retour du vouvoiement

Un autre changement attend les élèves: l'obligation de vouvoyer les adultes en milieu scolaire à compter du mois de janvier. Mais, ici encore, la mise en œuvre se fera graduellement.

«L'obligation entrera en vigueur seulement en janvier. Alors, cet automne, il y aura de la sensibilisation des élèves... et du personnel aussi», indique M. Gaudreau.

Selon lui, le vouvoiement «s'est un peu perdu dans la société» et nécessitera une période d'adaptation.

Du côté du CSSRS, on se prépare aussi à l'arrivée du vouvoiement obligatoire en janvier, mais la mesure soulève davantage de réserves que l'interdiction du cellulaire.

«Contrairement au cellulaire, l'adhésion est beaucoup moins forte dans le réseau», constate Donald Landry.

Selon lui, l'automne servira surtout à la sensibilisation et à la clarification de ce qui sera considéré comme acceptable.

«Est-ce que "Mme Josée", c'est du vouvoiement, ou s'il faudra dire "Mme Sévigny"? Il reste encore plusieurs précisions à apporter», illustre-t-il.

[Accueil](#) / [Non classé](#)

# Plus de 4000 jeunes débutent leur année scolaire



L'école secondaire de La Ruche sera la plus populeuse de toutes les écoles du CSSDS avec un total de 1803 élèves. (Photo Le Reflet du Lac - Archives/Marco Bergeron)

PAR PATRICK TRUDEAU

24 août 2025, 13 h



**RENTRÉE.** Ce sont 4356 élèves du primaire et du secondaire qui débiteront une nouvelle année scolaire ce mardi 26 août dans le secteur Memphrémagog du Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS).

L'école secondaire de La Ruche, la plus peuplée parmi les établissements du Centre de services, accueillera à elle seule 1803 élèves pour la saison 2025-2026.

Pour l'ensemble du vaste territoire couvert par le CSSDS, ce sont 8864 jeunes qui retourneront sur les bancs d'école, en incluant les secteurs Des Sources (1687) et Val-Saint-François (2821).

En plus des élèves de la formation générale, il faut ajouter 350 jeunes qui débiteront une formation professionnelle au Centre Expé, ainsi que 450 autres qui poursuivront leurs études au Centre d'éducation des adultes des Sommets.

Du côté de la Commission scolaire Eastern Townships, qui chapeaute notamment des écoles primaires à Ayer's Cliff, Mansonville, North Hatley, Stanstead (Sunnyside) et Magog (Princess Elizabeth), la première journée de classe aura lieu ce jeudi 28 août.

La rentrée scolaire se fera un peu plus tôt pour les élèves de l'école privée Montessori Magog, qui seront en classe dès ce lundi 25 août. Leurs collègues du secondaire (Montessori Orford) débiteront pour leur part le 26 août.

**Le Reflet**  
du Lac

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)  
Magog, QC J1X 5B6



**Sherbrooke**

# Un enseignant et un local pour tous les élèves de l'Estrie à la rentrée

Par Marie-Christine Bouchard, équipe d'enquête

25 août 2025 à 04h00

4 minutes



La rentrée scolaire aura lieu lundi matin à Sherbrooke et mardi ailleurs en Estrie. (Jessica Garneau/Archives La Tribune)

La cloche sonnera lundi matin pour les élèves de Sherbrooke, alors que ceux des Sommets et des Hauts-Cantons rentreront à l'école mardi. Les trois centres de services scolaires assurent qu'aucun élève ne sera laissé pour compte : chacun aura un enseignant et un local.

Si le recrutement d'enseignants était encore en cours durant la fin de semaine, les directions générales des centres de services scolaires assuraient que tout serait en place pour l'arrivée des élèves.

Toutefois, la situation demeure plus fragile du côté du personnel de soutien et professionnel. Dans plusieurs écoles, des postes de techniciens en éducation spécialisée, de psychoéducateurs et de concierges étaient encore affichés en fin de semaine.

Publicité



«Il y a encore certains ajustements à faire, particulièrement pour les élèves en grande difficulté, où les besoins de soutien spécialisé sont importants», reconnaissait jeudi en entrevue Donald Landry, directeur des services du secrétariat général et des communications au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

«Il reste peut-être des portions de contrat dans certaines disciplines, comme en arts, musique ou danse, mais somme toute, on a tous nos titulaires au primaire et l'ensemble des enseignants des matières au secondaire», ajoutait-il.

Publicité

 **Démarrez la conversation**



### Exprimez-vous.

Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.



**Soyez le premier à commenter** ↓

Il estimait qu'il manquait encore une dizaine d'enseignants sur plus de 2000, mais ces postes devaient être comblés rapidement.

«D'une journée à l'autre, ça se règle. Les enseignants veulent comparer ce qu'on leur offre avec ce que d'autres centres de services scolaires peuvent offrir, ce qui est légitime. On est dans des ajustements de bout de piste», précisait-il.

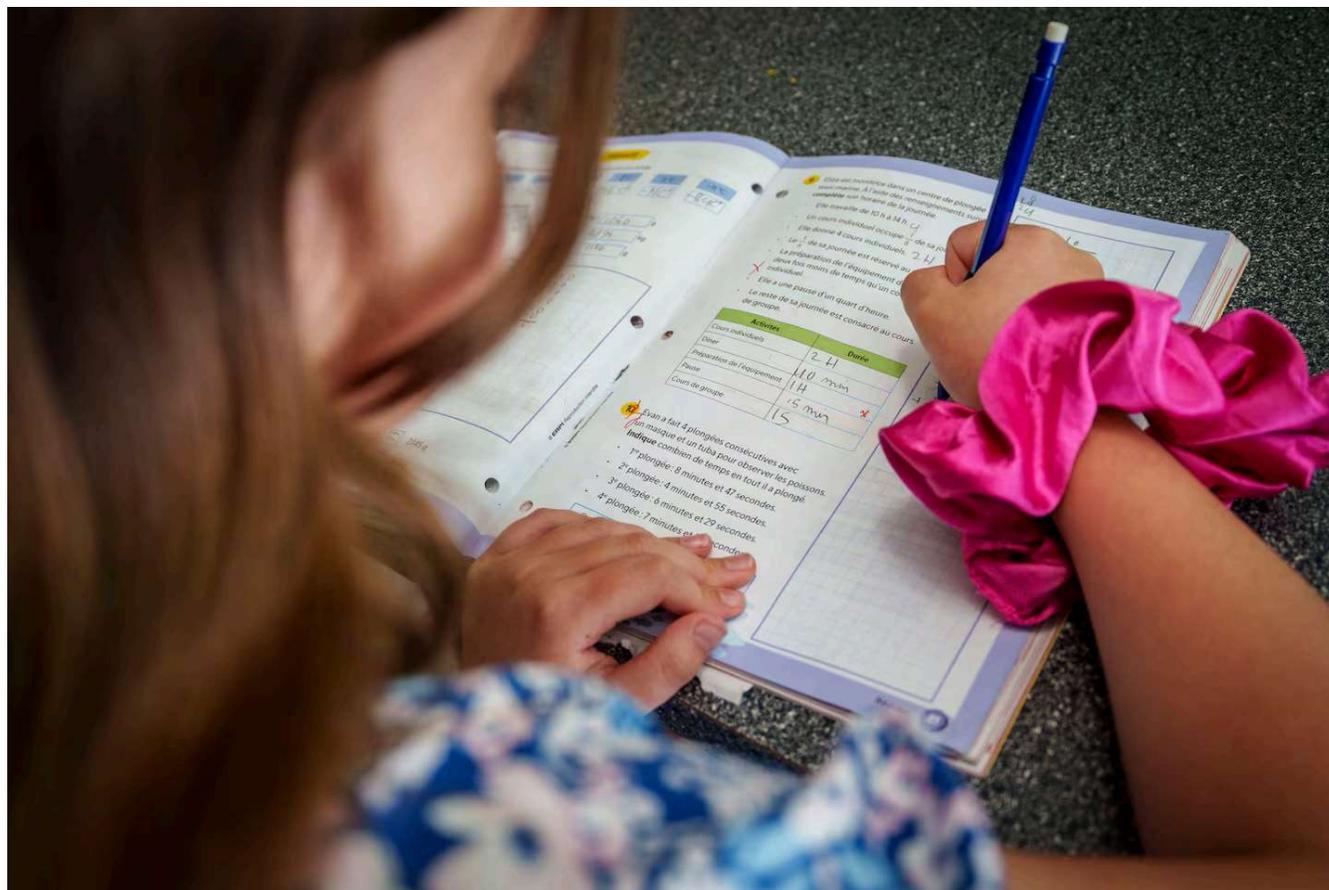
### À lire aussi

**Cellulaire interdit: les écoles de l'Estrie misent sur la sensibilisation**



Même son de cloche du côté du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC).

«On est corrects pour la rentrée, mais il reste une certaine fragilité, surtout pour tout ce qui touche les services professionnels», souligne le directeur du CSSHC, Martial Gaudreau, qui précise que le recrutement se poursuivra au cours des prochaines semaines.



Les élèves rentrent en classe cette semaine en Estrie. (Jean Roy/Archives La Tribune)

Lisa Rodrigue, directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets (CSSS), se réjouissait du même constat. « Tous nos contrats enseignants sont comblés.»

Dans les deux centres, certains enseignants ne sont pas encore légalement qualifiés, mais la proportion demeure faible.

«On en a 13 sur 720», notait Mme Rodrigue. Pour les soutenir, le CSS des Sommets a instauré le programme Mousqueton, inspiré d'une initiative du CSS des Patriotes.

«C'est une structure d'insertion professionnelle pour les enseignants de moins de cinq ans, qu'ils soient qualifiés ou non. On leur offre de l'accueil, de la formation, un accès à des ressources pédagogiques et un suivi durant l'année. C'est très apprécié», ajoutait-elle.

---

Publicité

---

## Manque criant dans les services de garde

Les défis sont cependant beaucoup plus grands du côté du personnel non enseignant.

À Sherbrooke, le manque se faisait surtout sentir dans les services de garde et la surveillance. «On parle de plusieurs dizaines d'employés manquants», indiquait Donald Landry.



Les écoles pourraient faire appel à leurs réseaux locaux pour tenter de trouver du personnel supplémentaire, notamment dans les services de garde. (Jean Roy/Archives La Tribune)

«Il est possible que des écoles aient des initiatives locales, et qu'elles commencent à faire des appels à l'aide dans leurs réseaux. Parfois, les gens autour de l'école peuvent connaître une personne qui aurait des

compétences et des disponibilités pour donner quelques heures par semaine, mais qui n'aurait pas nécessairement donné son nom elle-même», soutient M. Landry.

Au Centre de service scolaires des Sommets, quelques postes de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés restaient aussi à pourvoir, tout comme d'autres professionnels difficiles à recruter partout au Québec.

«On cherche encore une orthophoniste et un psychologue. Ce sont des denrées rares», reconnaissait Mme Rodrigue.



Les besoins sont importants dans les services de garde scolaires de la région. (Jeannot Lévesque/Archives Le Progrès)

Dans une école du secteur de Rock Forest, par exemple, huit employés sont disponibles sur les 16 requis pour le service de garde. Cette pénurie forcera l'application de mesures temporaires.

«On va passer dans un modèle hybride entre un service de garde et une surveillance de cour d'école. Au lieu du ratio habituel d'un adulte pour 20 enfants en service de garde, on sera plutôt autour d'un pour 35 ou 40, surtout le midi», décrit M. Landry.

Des postes de secrétaires et de concierges sont aussi à pourvoir.

Cet article vous est offert gratuitement par La Tribune dans le but de vous faire découvrir la qualité de ses contenus. Vous en voulez plus? **Je m'abonne!**

Éducation

Sherbrooke



### Marie-Christine Bouchard, équipe d'enquête

Marie-Christine Bouchard est journaliste à l'équipe d'impact des Coops de l'information. Elle est spécialisée dans les sujets portant sur le réseau de la santé et des services sociaux du Québec.



Pour participer à la conversation, vous devez être connecté.

Assurez-vous que votre nom et prénom sont ajoutés à votre compte afin de pouvoir commenter. ([Modifiez les informations de votre compte ici](#)) Les commentaires anonymes ne sont pas acceptés.

Pour prendre connaissance des règles entourant notre espace de discussion, consultez notre [nétiquette](#).

### Commentaires

S'ABONNER

CONNEXION | S'INSCRIRE



Démarrez la conversation

TOUS LES COMMENTAIRES

LES PLUS RÉCENTS ▾



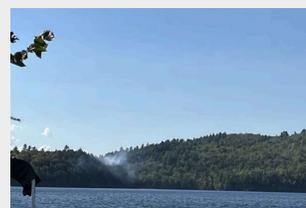
Démarrez la conversation

### Les plus populaires >

**1** Malgré un accord, Éric Salvail refuse toujours de payer ses techniciens  
JUSTICE ET FAITS DIVERS • Publié hier à 17h02 | Mis à jour hier à 19h00

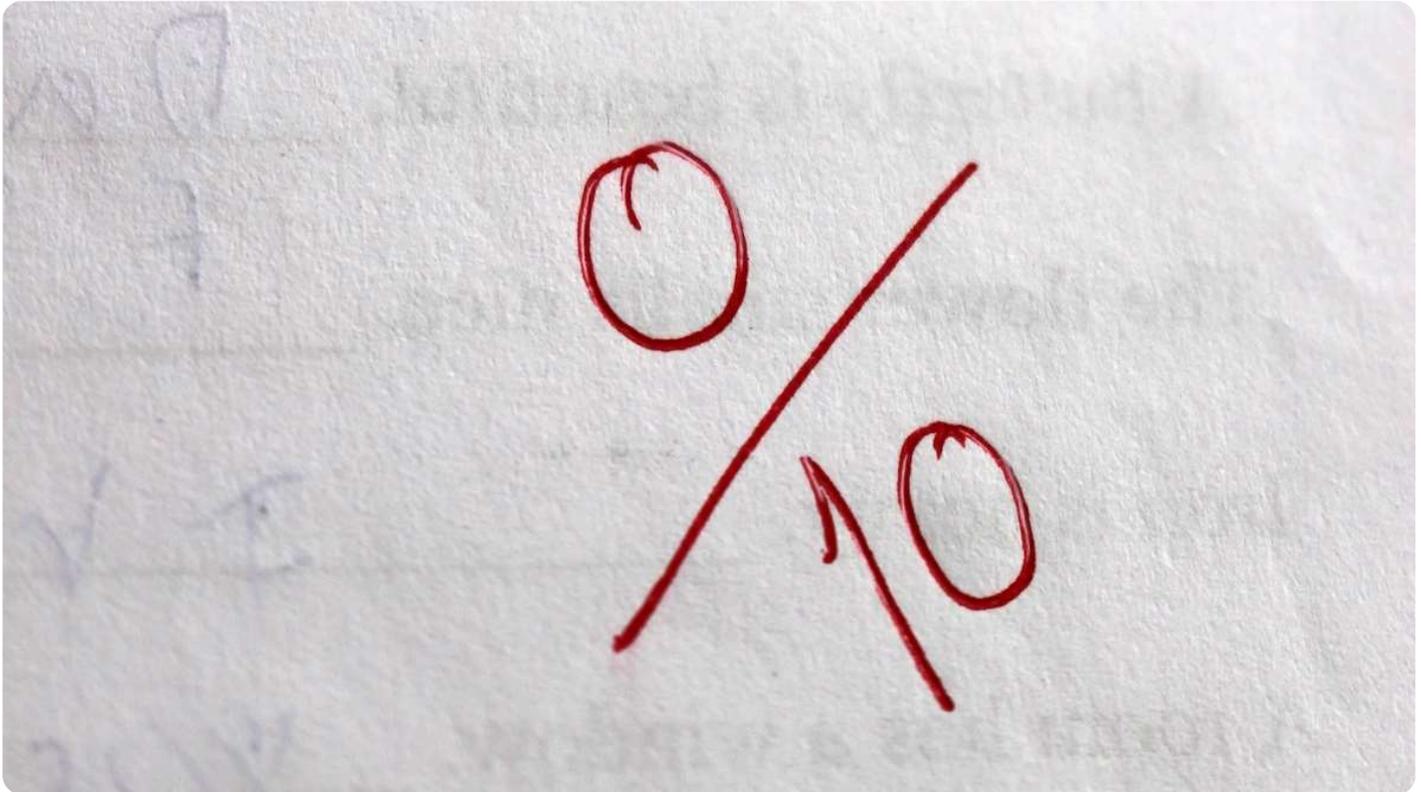


**2** Un début d'incendie signalé près du parc national du Mont-Orford  
ACTUALITÉS • Publié hier à 18h27 | Mis à jour à 08h24 •  3



Info | Société | Éducation | Estrie

## Interdiction du cellulaire : des écoles plus sévères que d'autres en Estrie



À l'école secondaire La Frontalière, à Coaticook, un élève se verra attribuer la note "0" même si l'appareil n'est pas en fonction. (Photo d'archives)

PHOTO : GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO / HI-POINT

Jasmine Rondeau

Publié le 25 août à 16 h 35 HAE



Écouter l'article | 6 minutes



La rentrée scolaire a une ambiance moins connectée, cette année : dans toutes les écoles du Québec, le gouvernement a décrété une interdiction d'utiliser son cellulaire sur le terrain de l'établissement scolaire, de la première à la dernière cloche. Comment les élèves contrevenants seront-ils punis en Estrie? Certaines écoles ont décidé de serrer davantage la vis que d'autres.

Voici quelques exemples :

À l'école secondaire La Frontalière, à Coaticook, le code de vie envoyé aux parents et aux élèves stipule qu'il est proscrit d'avoir en sa possession un appareil électronique sur le terrain de l'école ou lors d'une sortie scolaire, sans mention d'heures précises.

La conséquence est une confiscation de l'appareil, d'une durée allant de 24 h à la première offense, jusqu'à 10 jours d'école pour une troisième fois.

À ce stade, le parent sera impliqué, explique Martial Gaudreau, directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

L'école a également ajouté à son code de vie la précision que « lors d'épreuves, l'élève se verra attribuer la note "0" même si l'appareil n'est pas en fonction ».



Martial Gaudreau est directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

PHOTO : RADIO-CANADA / ÉRIC CARBONNEAU

De son côté, la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic a décidé d'ajouter une conséquence misant sur la sensibilisation : si un élève se fait prendre trois fois à utiliser un appareil interdit entre 7 h 45 et 16 h, il devra obligatoirement assister à trois rencontres sur la déconnexion numérique et la dépendance aux réseaux sociaux.

« Dans nos trois polyvalentes, on a des intervenants dédiés aux dépendances. Un jeune qui récidive avec le vapotage, par exemple, il va être accompagné. On va appliquer la même chose avec le cellulaire. Un jeune qui aurait de la difficulté à décrocher de son cellulaire et de son écran, on va l'accompagner et l'aider à trouver des alternatives. »

— Martial Gaudreau, directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Les quatre écoles secondaires du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke ont, pour leur part, choisi d'adopter une approche commune qui se limite aux directives ministérielles, soit d'interdire l'utilisation du téléphone sur les heures de classe et dans les pauses sur le territoire de l'école. Les téléphones, les montres intelligentes, les tablettes ou les écouteurs éteints et conservés dans un casier verrouillé sont tolérés. En ce qui concerne les sanctions, l'approche progressive a été choisie. Cette dernière s'amorce avec des avertissements verbaux jusqu'à une obligation de laisser l'appareil à la maison pour une durée déterminée.

Au Centre de services scolaire des Sommets, les codes de vie et sanctions n'ont pas encore été adoptés par les écoles, mais on indique se coller au mieux aux directives du ministère pour le moment.

### À lire aussi :

- [Cellulaire à l'école : le guide du parent en six questions](#)

## Les règles seront-elles appliquées?

Comme stipulé par le ministre de l'Éducation Bernard Drainville, chacune des écoles est responsable d'établir son code de vie en fonction de cette nouvelle interdiction. Si l'obligation de la faire respecter s'ajoute aux tâches quotidiennes du personnel scolaire, aucun des centres de services scolaires ou écoles privées consultés en Estrie n'a indiqué avoir investi de ressources supplémentaires pour l'application de ces directives.

La semaine dernière, l'Association québécoise des cadres scolaires dénonçait publiquement cette nouvelle règle de conduite. Elle croit que l'application uniforme et cohérente des nouvelles règles représentera un réel enjeu, dans un contexte où plusieurs membres du personnel scolaire lui rapportent déjà craindre d'imposer des sanctions par peur de recevoir une plainte des parents.

Interrogé sur les conséquences d'une école qui n'appliquerait pas cette nouvelle interdiction sur le terrain, le ministère de l'Éducation répond que la Loi prévoit que lorsqu'une école néglige ou refuse de se conformer, le centre de services scolaire met en demeure l'établissement de le faire, et que ultimement, il peut substituer ses décisions à celles de l'établissement si ce n'est pas fait dans les délais.



Depuis l'an dernier, le Séminaire de Sherbrooke interdit toute utilisation d'un téléphone intelligent ou autre appareil personnel connecté entre la première et la dernière cloche.

PHOTO : RADIO-CANADA / ÉRIC CARBONNEAU

## Un an d'essai au Séminaire de Sherbrooke

Le Séminaire de Sherbrooke jouit d'une année d'avance sur l'application de cette règle. Depuis l'an dernier, l'école secondaire privée interdit toute utilisation d'un téléphone intelligent ou autre appareil personnel connecté dans l'établissement entre la première et la dernière cloche. Seule différence cette année : le terrain fera maintenant partie de l'interdiction.



« Ce sont les parents qu'il a fallu convaincre un peu plus », affirme la directrice des services éducatifs au secondaire du Séminaire de Sherbrooke, Renée Lévis.

PHOTO : RADIO-CANADA / ÉRIC CARBONNEAU

Selon Renée Lévis, directrice des services éducatifs au secondaire, les élèves « étaient rendus-là » et ont sauté dans le train sans opposition.

« Ce sont les parents qu'il a fallu convaincre un peu plus. Ils voulaient pouvoir rejoindre leurs jeunes en cas d'urgence. On les a convaincus que le secrétariat était là pour répondre au besoin. »

— Renée Lévis, directrice des services éducatifs au secondaire du Séminaire de Sherbrooke

La technicienne en éducation spécialisée au Séminaire, Mylène Therrien, a observé plusieurs changements dans le comportement des élèves lors de cette année d'essai.

« Dans les salles communes, on trouvait que c'était plus bruyant, raconte-t-elle. Mais c'était positif, c'est parce que les élèves se parlaient plus entre eux. Dans les corridors, ils ont la tête relevée, ils nous saluent et se saluent au lieu d'avoir la tête penchée vers leur appareil. »



La technicienne en éducation spécialisée au Séminaire de Sherbrooke, Mylène Therrien, a observé plusieurs changements dans le comportement des élèves lors de l'année d'essai.

PHOTO : RADIO-CANADA / ÉRIC CARBONNEAU

## **Pas applicable aux CFP**

Interrogé sur les centres de formation professionnelle, le ministère de l'Éducation affirme que cette nouvelle interdiction ne s'applique pas à ce niveau. Ces établissements sont cependant toujours soumis à l'interdiction d'utiliser un téléphone cellulaire en classe, comme c'était le cas dans les écoles depuis janvier 2024.

---

Jasmine Rondeau

Info | Société | Éducation | Estrie

## Une solution à la pénurie d'enseignants émerge de l'Université de Sherbrooke



Rozalie Gaudreau entame sa deuxième année comme enseignante à l'école du Parchemin à East Angus.

PHOTO : RADIO-CANADA / RENÉ-CHARLES QUIRION



René-Charles Quirion

Publié le 25 août à 18 h 43 HAE



Écouter l'article | 3 minutes



Rozalie Gaudreau entame sa deuxième année comme enseignante à l'école du Parchemin à East Angus, mais pourtant elle vient tout juste de compléter son baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire.

C'est que l'an dernier, elle a intégré le marché du travail dans une école primaire, tout en complétant sa formation à l'Université de Sherbrooke les soirs et les fins de semaine.

« C'est un gros avantage pour nous d'avoir nos cours en même temps que de travailler dans une classe. »

— Rozalie Gaudreau

« C'était plus facile de faire un lien avec la théorie et la pratique. On pouvait utiliser ce qu'on vivait dans notre journée. C'était vraiment enrichissant », explique Rozalie Gaudreau qui sera titulaire d'une classe en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

Elle n'a pas hésité longtemps à se lancer même si elle n'avait pas fini sa formation universitaire.

« Des gens nous accompagnent. Je n'étais pas laissée à moi-même », souligne Rozalie Gaudreau.

Ce projet de stage en milieu de travail a été mis en place par l'Université de Sherbrooke dans la foulée de la pénurie d'enseignants qui perdure au Québec. L'université a reçu du financement de la part du ministère de l'Éducation du Québec pour mettre en place cette piste de solution et ajuster la quatrième année de son baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire.

« Ces étudiants ont encore des choses à apprendre, mais ils ont complété une grande partie de leurs cours. Nous pouvons les considérer en insertion professionnelle et ils ont acquis les bases requises pour enseigner. Les retombées dans les milieux scolaires et les commentaires des personnes étudiantes sont positifs. On ne voit pas pourquoi cette voie d'accès à la profession serait retirée », explique le professeur à la faculté d'éducation et responsable du baccalauréat préscolaire et primaire à l'Université de Sherbrooke, Daniel Moreau.

Les centres de services scolaire des Hauts-Cantons, des Sommets, du Val-des-Cerfs ont participé au projet lors de la première année de ces stages d'insertion à l'emploi.

La porte de l'Université de Sherbrooke reste ouverte pour les autres centres de services scolaires qui voudraient s'y joindre.

« Une sélection est faite du côté de l'université. Donc c'est sûr que ce sont des stagiaires qui vont bien, qui progressent bien dans leurs trois premières années qui participent au projet. On prend les jeunes qui sont les plus prêts. Ils sont payés pour leur stage, puis c'est un plus pour eux. Ils ont accès aussi à des ressources chez nous, entre autres, des conseillers pédagogiques qui les aident à se développer davantage », explique le directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, Martial Gaudreau.

Un total de 32 étudiants ont participé au projet l'an dernier à l'Université de Sherbrooke et 40 places sont ouvertes cette année.

---



René-Charles Quirion

## Pour un réinvestissement massif

### Une semaine de manifs contre les coupes en éducation

Publié le 25 août 2025 par Claude Plante

Entendu dans

[L'Estrie aujourd'hui](#)

le 25 août 2025 11:58

Avec Steve Roy et Valérie St-Jean



Des

*manifestations doivent avoir lieu cette semaine. / Tirée de Facebook*

**Des parents inquiets des coupes en éducation ont lancé la Semaine d'action Uni-Es l'école Estrie jusqu'au 29 août.**

Des rassemblements, dont celui au Cégep de Sherbrooke à 18h ce lundi, sont prévus.

Geneviève Simon, présidente du comité de parents du Centre de services scolaire des Sommets, dénonce les coupures de 30 millions au primaire-secondaire et 151 millions aux cégeps annoncées par le gouvernement du Québec.

Elle et les autres manifestants réclament un réinvestissement massif et durable en éducation publique. Mme Simon déplore aussi l'impact négatif sur les élèves, notamment ceux touchés par la pandémie.

<https://www.fm1077.ca/audio/719067/une-semaine-de-manifs-contre-les-coupes-en-education>



Source: Archives

*«On veut du concret. On le veut maintenant. Le supposé investissement qu'il a fait durant l'été, ce n'est pas un investissement. En fait, c'est amoindrir une coupe. Il reste 30 millions de coupés dans le système scolaire au primaire et au secondaire. Ils viennent d'annoncer des coupures de 151 millions de dollars pour les cégeps. Donc, l'éducation publique au Québec est vraiment mise à mal par le gouvernement actuel.»*

**Geneviève Simon**

Une grande manifestation est prévue le 7 septembre à Montréal.

---

[Écoutez l'entrevue accordée aux animateurs Steve Roy et Valérie St-Jean.](https://www.fm1077.ca/audio/719067/une-semaine-de-manifs-contre-les-coupes-en-education)

<https://www.fm1077.ca/audio/719067/une-semaine-de-manifs-contre-les-coupes-en-education>

## Des écoles primaires ont fait ce choix

«Dans notre milieu, l'abolition des devoirs est un succès» -Vincent Pilotto

Publié le 26 août 2025 par 98.5

Entendu dans [Lagacé le matin](#) le 26 août 2025 07:47

Avec [Patrick Lagacé](#)



*Des écoles primaires ont décidé d'abolir les devoirs à la maison. / Nikkikii / Adobe Stock*

### Des écoles primaires ont décidé d'abolir les devoirs à la maison.

Souvent au grand bonheur des élèves, mais aussi des parents.

C'est le cas de l'école primaire La Passerelle, à Val-des-Sources, qui a mis un terme à cette pratique en 2011. Est-ce un modèle à imiter?

---

[Écoutez Vincent Pilotto, directeur de l'école primaire la Passerelle à Val-des-Sources, expliquer pourquoi son établissement a aboli cette pratique.](#)

---

*«Les études sont assez claires qu'au primaire, l'impact est très, très faible [...] Nous, on est dans un milieu scolaire où le contexte socioéconomique ne favorise pas nécessairement le soutien des devoirs à la maison[...] Au fil des années, on s'est rendu compte que nos taux de réussite augmentaient. Nos élèves étaient plus engagés à l'école, beaucoup moins de conflits à la maison entre l'élève et les parents [...] Toute cette réalité là, dans notre milieu à nous, fait en sorte que l'abolition des devoirs est un succès.»*

**Vincent Pilotto**

# Aréna Memphrémagog dévoile son nouveau look



Image préliminaire de la façade d'Aréna Memphrémagog face à La Ruche. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)

PAR DANY JACQUES

27 août 2025, 6 h



**CONSTRUCTION.** À trois semaines d'une séance d'information publique très attendue le 17 septembre, Aréna Memphrémagog (AM) dévoile sur son site web le futur look qu'il envisage pour son complexe sportif.

On y découvre différents angles extérieurs et intérieurs de ce bâtiment prévu sur le terrain synthétique de football de l'École secondaire de la Ruche, à Magog. On y observe notamment une image préliminaire correspondant à la glace principale et ses 1520 sièges.

Le site web de l'organisme AM renferme aussi une description détaillée du projet actuellement estimé à 43 millions de dollars. Outre une glace principale et une seconde aire glacée réglementaire, l'infrastructure comprendra trois couloirs d'athlétisme autour de la patinoire.

***Image préliminaire de la façade d'Aréna Memphrémagog face à La Ruche. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)***

S'ajouteront divers services complémentaires, comme une clinique de physiothérapie, une boutique, un centre d'entraînement spécialisé et des bureaux logeant des organismes à but non lucratif (hockey mineur et patinage artistique).

Dans la section "Foire aux questions", AM confirme la relocalisation du terrain synthétique au cœur de la piste d'athlétisme. L'organisme prévoit également un réaménagement de toutes les installations actuelles de La Ruche (débarcadère, classe extérieure, surfaces de basketball et de volleyball, etc.), si elles sont touchées, afin de ne pénaliser aucun usager.

Un nouveau terrain de soccer réglementaire sera aménagé afin de compenser la perte du plateau naturel au centre de la piste d'athlétisme.



***Vue intérieure projetée avec 1520 sièges. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)***

De plus, le campus passera de 220 à 475 espaces pour les voitures. Le nombre de cases grimpera à 550 en ajoutant la superficie du nouveau débarcadère comme stationnement de débordement.

Aréna Memphrémagog et ses partenaires (Ville de Magog, MRC de Memphrémagog et Centre de services scolaire des Sommets) dévoileront d'autres informations lors de la rencontre du mercredi 17 septembre, qui se tiendra à 19 h à la place publique de l'école secondaire. Parmi celles-ci, notons l'amélioration de la circulation, le budget, l'échéancier et la comparaison des coûts entre un projet à La Ruche et un autre semblable sur le terrain actuel du parc de l'Est. Une période de questions est prévue.

Parallèlement à cette démarche, un groupe de citoyens poursuit sa pression pour sélectionner plutôt le parc de l'Est et le site actuel de l'aréna comme futur emplacement de la seconde glace. La pétition intitulée «Pour un aréna au bon endroit» circule toujours. Quelque 1400 personnes avaient signé ce document au moment d'écrire ces lignes.



*Façade envisagée donnant sur le boulevard des Étudiants. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)*



*Vue du hall d'entrée au second niveau. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)*



*Vue de l'entrée principale à double niveau. (Photo tirée du site web d'Aréna Memphrémagog)*

Le Reflet  
du Lac

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)  
Magog, QC J1X 5B6

icimédias

438 315-0960

25, rue Saint-Jacques  
St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 2J6

# Un autre succès pour la Grande Tablée en plein air



Les organisateurs et représentants d'organismes bénéficiaires se sont réunis le temps d'une photo, devant les nombreux convives attablés dans le stationnement de la Place du Commerce. De gauche à droite, on reconnaît Yvon Bélair (Chevaliers de Colomb), Paule Royer (Hameau des cultures), Mario Schinck (com. org.), Patrice Lamoureux (prés. d'honneur), André Girard (Fond. Constance-Langlois), Jean-Paul Lacroix (com. org.), Patrick Poirier (Les Fantastiques) et Jennifer D'Arcy (Fondation La Ruhe). (Photo Le Reflet du Lac - Gino Gaudreau)

PAR PATRICK TRUDEAU

27 août 2025, 13 h



**SOUPER SPAGHETTI.** La 3<sup>e</sup> édition de la Grande Tablée Desjardins des Chevaliers a de nouveau été fort courue par la population locale, alors que plus de 1600 personnes ont participé à ce gigantesque souper en plein air, lundi dernier en plein centre-ville de Magog.

Dès la fin de l'après-midi, on savait que l'activité serait couronnée de succès, puisque les convives étaient déjà nombreux à se présenter au stationnement de la Place du Commerce pour cueillir leur assiette de spaghetti et choisir les meilleures places.

Après avoir fait craindre le pire en déversant quelques averses en début de journée, Dame nature s'est finalement rangée du côté des organisateurs en offrant un magnifique temps ensoleillé jusqu'en soirée.

Bien que le bilan final soit incomplet, il est assuré que les recettes dépasseront les 44 000 \$, ce qui permettra d'offrir un soutien financier appréciable aux organismes bénéficiaires de l'événement : la Fondation Constance-Langlois/Les Fantastiques, le Hameau des cultures, la Fondation La Ruche et les Chevaliers de Colomb de Magog.

"On a vendu 2200 billets et on avait déjà 16 000 \$ qui avaient été récoltés en mai dernier, grâce à notre tournoi de pickleball. La Grande Tablée, ce sont deux belles activités (tournoi et souper) qui fonctionnent très bien, grâce à l'appui de la population et de nos bénévoles", a louangé le porte-parole du comité organisateur, Alain Roger.

"Et il faut absolument mentionner l'implication de nos chefs, qui ont préparé leur propre sauce et leurs pâtes. Les gens étaient très contents de pouvoir choisir entre cinq sortes de sauce, et je peux vous garantir qu'elles étaient toutes très bonnes", a poursuivi M. Roger.

Notons que le souper se déroulait sous la présidence d'honneur de Patrice Lamoureux, copropriétaire du Complexe funéraire Charron et Lamoureux.



Grande Tablée Desjardins des Chevaliers 2025 (Photo Le Reflet du Lac - Gino Gaudreau)



Le Reflet  
du Lac

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)  
Magog, QC J1X 5B6

publicité

# Profitez DE L'ÉTÉ



**ANDRÉANNE  
LAROUCHE**  
Votre députée de Shefford

☎ 450 378-3221

✉ andreanne.larouche@parl.gc.ca

🌐 andreannelarouche.ca

📍 400, rue Principale, bureau 101  
Granby (Québec) J2G 2W6



# Val-Ouest



28 août 2025

À la une

Jeunesse

← Retour

## Du ski de fond pour faire bouger les jeunes

Alain Bérubé /Initiative de journalisme local

Depuis janvier 2018, le Club de ski de fond jeunesse de Valcourt initie les jeunes de la région de Valcourt à la pratique de ce sport, avec comme objectif de faire la promotion des saines habitudes de vie.

Dès la mi-octobre et jusqu'aux dernières neiges de mars et avril, cet organisme enseigne le programme d'apprentissage du ski de fond auprès des jeunes de 6 à 16 ans.

« La saison dernière, notre club était composé de neuf membres âgés de 6 à 14 ans, dont deux pour le volet

compétitif. L'hiver 2023 n'a vraiment pas été idéal au niveau des conditions pour le ski de fond, ce qui fait qu'on a perdu plusieurs membres par la suite. Nous accentuons actuellement nos efforts de recrutement afin d'avoir encore plus de jeunes au sein du club », mentionne le secrétaire Alexandre Leclair.

Le Club de ski de fond jeunesse de Valcourt a par ailleurs ajouté des sorties d'été après la saison 2024-2025.

« Nous proposons une randonnée et une escalade en montagne à peu près à chaque mois, entre mai et septembre, afin de garder la forme », souligne M. Leclair.

Les jeunes participants bénéficient d'un encadrement de qualité par l'intermédiaire de formateurs, d'entraîneurs et de moniteurs certifiés.

« Nous offrons des services et de programme bien adaptés aux besoins des membres du club. Et les tarifs sont abordables », soutient M. Leclair.



## Deux programmes proposés aux jeunes

Deux programmes sont en place, soit récréatif et compétitif.

« Le programme récréatif propose un entraînement par semaine à l'école primaire La Chanterelle, au Ciboulot et sur les pistes du Club Val Plein-Air. Pour le volet compétitif, ça peut aller à deux entraînements sur une base hebdomadaire et nos jeunes peuvent participer à quelques compétitions locales, régionales et même provinciales. Il est possible pour nos membres de louer l'équipement complet. Pour les deux programmes, le plaisir est au rendez-vous! », conclut M. Leclair.

Des portes ouvertes, avec sur place la possibilité d'essayer des skis à roulettes et de s'inscrire, auront lieu le samedi 20 septembre, de 10h à midi, à l'école La Chanterelle de Valcourt.

On peut consulter la [page Facebook du club](#) ou écrire à l'adresse courriel [csfjvalcourt@gmail.com](mailto:csfjvalcourt@gmail.com) pour en savoir davantage.

## ÉGALEMENT À LIRE dans le Val-Ouest :

[Le Club de ski de fond jeunesse fait le bilan de sa saison 2023-2024](#)

[Course régionale de ski de fond un franc succès](#)

### Laisser un commentaire

Nom \*

Email \*

Votre commentaire\*

 Envoyer le  
commentaire

## Séance d'information sur le futur aréna

### L'ancien conseiller Michel Bombardier dénonce l'iniquité du financement

Publié le 29 août 2025 par Claude Plante

Entendu dans [Que l'Estrie se lève](#)

le 29 août 2025 07:56 avec [Jean-Sébastien Hammal](#)



Le projet d'aréna sur le site de la Ruche. / Aréna Memphrémagog inc.

### La répartition des coûts du futur aréna Memphrémagog déplaissent à l'ancien conseiller municipal de Magog, Michel Bombardier.

Il promet d'être présent lors de la séance d'information publique qui aura lieu le 17 septembre.

M. Bombardier critique l'iniquité du financement entre la Ville de Magog (10 millions de dollars), la MRC (1,5 million) et le centre de services scolaire.

*«C'est de là la nécessité de s'assurer que notre partenariat est non seulement viable, mais le plus équitable possible pour l'ensemble de ces gens-là.»*

**Michel Bombardier**

Il conteste aussi la pertinence d'une deuxième glace à Magog, soulignant l'importance d'une consultation publique et d'un partenariat équitable basé sur l'utilisation réelle des infrastructures.

---

[Écoutez l'entrevue accordée à l'animateur Jean-Sébastien Hammal.](#)